

CONSEIL DE GESTION

Grand Salon

Procès-Verbal de la séance du 09/02/2024 à 09h30

Enseignants présents : Manuel BORREGO, Paul DIETSCHY, Mohamed EMBARKI, Séverine EQUOY-HUTIN, Yvon HOUSSAIS, Margareta KASTBERG, Yohan SAHRAOUI, Sylvie BEPOIX, Romuald JEAN-DIT-PANEL, Philippe LAPLACE, Sophie MARIANI-ROUSSET, Michel SAVARIC

Enseignants ayant donné procuration : Benjamin GOLDLUST, Maria SANAHUJA, Jasmine JACQ

Personnels BIATSS présents : Frédérique BAEHR, Marie-Pascale BEHRA, Myriam SCHOEN, Philippe SIGNORET, Gilles VUIDEL

Personnels BIATSS ayant donné procuration : Catherine AYMONIER, Sébastien JACQUOT

Membres de Droit : Nadège CHEVRE, Responsable des Services Administratifs.

Membres invités : Anaïs MOREAU, Secrétaire de Direction.

Le quorum étant atteint, le doyen ouvre la séance à 9h45.

ORDE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du dernier Conseil de Gestion.
2. Préparation du dialogue de gestion avec la Présidence : besoins en terme de postes, problématiques financières (fluides).
3. Ouverture du Master AGATE à l'alternance. Problématique de l'évaluation de l'alternance.
4. Présentation et vote du calendrier 2024-25.
5. Présentation et vote de la nouvelle répartition des badges d'accès au parking de l'Arsenal.
6. Point d'information sur la plateforme Mon Master.
7. Dernières évolutions du projet d'Etablissement Public Expérimental.
8. Constitution du Groupe de travail sur les inégalités femmes-hommes et l'inclusivité.
9. Accueil de l'Université d'été du CLA et ouverture estivale.
10. Questions diverses.

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de Gestion du 30 novembre 2023.

Pascal DUCOURNAU : Sébastien Jacquot et Yohan Sahraoui nous les ont déjà fait parvenir, mais y a-t-il des remarques supplémentaires à apporter au procès-verbal du dernier Conseil de Gestion ?

Philippe SIGNORET : les propos de Pascal Ducournau tenus lors du dernier conseil de gestion quant au taux d'absentéisme important lors des conseils de gestion étaient forts.

Pascal DUCOURNAU : la forme était certainement un peu abrupte mais à propos. Aujourd'hui le quorum est atteint et il faut s'en féliciter.

Marie-Pascale BEHRA : le fait que le quorum ne soit pas atteint doit apporter une réflexion sur les raisons de cet absentéisme.

La programmation des conseils de gestion le vendredi, qui a d'ailleurs déjà été évoquée, ne correspond pas à l'organisation de travail. Le vendredi les dossiers doivent être bouclés, c'est le dernier jour de la semaine pour que ce soit fait.

La question se pose quant à l'utilité du conseil de gestion. Il ne suffit pas de faire acte de présence pour accéder au quorum, chacun porte sa propre responsabilité et ce temps de réunion doit être pris au sérieux afin d'ouvrir à la discussion et progresser dans la démocratie.

Recevoir des documents en dernière minute comme celui d'hier soir sur les rehaussements de postes n'est pas possible. Il est nécessaire de travailler dessus en amont, d'en parler en commission BIATSS. Ce sont des points sur lesquels il est impossible de se prononcer en ayant les éléments la veille pour le lendemain.

Pascal DUCOURNAU : Le conseil de gestion sera dorénavant positionné de manière alternée entre le jeudi après-midi et vendredi matin.

Sur la question de l'utilité du conseil de gestion, il est à noter que notre UFR SLHS n'a que peu de poids face aux décisions prises ailleurs. Mais il existe des interstices permettant de travailler collectivement. Les commissions BIATSS se réunissent systématiquement juste avant le conseil de gestion et permettent de le préparer.

Marie-Pascale BEHRA : La question des rehaussements de postes n'a pas été abordée en commission BIATSS.

On ne peut pas recevoir un document la veille du conseil de gestion. Les questions importantes doivent être discutées et travaillées en amont. En tant que représentants syndicaux il est important de pouvoir le faire avant le conseil de gestion.

Pascal DUCOURNAU : ce document concernant les rehaussements de postes et que vous avez reçu hier est à prendre comme un document de travail, non pas comme un document décisionnel. Il est à considérer comme une première ébauche à une discussion ouverte. D'ailleurs des points d'interrogation figurent sur chaque ligne.

L'intention était véritablement de faire les choses au mieux vu que la question a été soulevée en commission BIATSS la semaine dernière.

Le tableau est à faire remonter à la Présidence pour le 26 mars 2024, ce qui laisse 1 mois et demi pour le travailler.

Mohamed EMBARKI : j'étais présent au dernier conseil de gestion mais n'apparais pas dans la liste. Merci de m'ajouter.

Il serait bon d'accorder un moment d'échange sur la question de la présence des membres au conseil de gestion.

Pascal DUCOURNAU : absolument cela pourra faire l'objet d'un point spécifique au prochain conseil de gestion.

Frédérique BAEHR : partie 3 : je pense que j'avais dû dire en centre-ville. A modifier.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité, moins 4 abstentions.

2. Préparation du dialogue de gestion avec la Présidence : besoins en terme de postes, problématiques financières (fluides).

Pascal DUCOURNAU : plusieurs volets sont à ouvrir en vue du dialogue de gestion dont la formulation des besoins de postes, le patrimoine, les moyens, la pédagogie et la recherche.

D'où la nécessité de discuter de l'argumentaire qui sera remonté à la présidence notamment sur la question des finances qui est un point abordé nécessairement à l'ordre du jour sur le paiement de nos fluides.

La dotation budgétaire annuelle est pratiquement entièrement utilisée pour le paiement des fluides : à savoir qu'elle représentait une part de 74% en 2021 contre 97% aujourd'hui.

Nous avons donc une différence de 145000€ depuis 2021 dont 100000€ d'électricité, 75000€ de fioul et une économie de 30000€ de gaz.

Le budget annuel se décompose ainsi : dotation de la Présidence à l'UFR (500000€ environ) + recettes des inscriptions (environ 80000 à 100000€) + locations salles (par exemple l'université d'été du CLA) + taxes professionnelles d'apprentissage. Au final l'UFR est extrêmement contrainte.

D'où vient cette augmentation ?

L'installation et l'utilisation de chaudières amovibles au fioul pour chauffer le bâtiment A de l'Arsenal + l'auditorium + la MSHE du fait du démantèlement des chaudières au gaz depuis le début des travaux (d'où l'économie de 30000€ sur l'année).

Le site de Canot entièrement chauffé à l'électricité (facture de 100000€ pour l'année).

Un rendez-vous est pris le 20 février à 9h avec Monsieur Loustalot énergéticien à la DPI pour comprendre d'où viennent les consommations excessives.

Si certains souhaitent participer à cette rencontre vous êtes les bienvenus.

La difficulté est grande et vient de la problématique de l'enveloppe octroyée pour financer les surcoûts énergétiques des travaux à l'Arsenal.

Des comptes vous seront évidemment rendus car la problématique est grande et sans ces 145000€ supplémentaires nous ne pourrions plus payer nos dépenses en fluides.

Yohan SAHRAOUI : D'après Monsieur Loustalot et avant notre rencontre l'état des lieux est le suivant : l'augmentation des coûts en électricité explique le différentiel avec les années précédentes : le prix de l'électricité a doublé.

Le DGS est ouvert à rediscuter la dotation globale annuelle.

Cela fera partie de la discussion du prochain conseil avec la présidence.

Philippe Signoret s'est proposé de venir au rdv avec Monsieur Loustalot.

Myriam SCHOEN : pour les particuliers il est interdit de faire une installation au fioul qu'en est-il pour l'administration ?

Pascal DUCOURNAU : nous installons des chaudières amovibles au fioul...

Gille VUIDEL : Oui mais c'est temporaire.

Yohan SAHRAOUI : La fin des travaux est prévue en mai 2025.

Pascal DUCOURNAU : c'est un gouffre écologique
On ne peut pas assumer ça.

Mohamed EMBARKI : La dotation de l'UFR SLHS est faible par rapport aux autres composantes
Le gouvernement a annoncé une dotation de 275000€ aux universités pour 2023.
L'université va recevoir cette dotation exceptionnelle pour faire face au surcoût donc c'est à elle de payer.

Pascal DUCOURNAU : c'est très juste c'est d'ailleurs ce qu'on a mis en avant.

Philippe LAPLACE : les vieux bâtiments doivent être rénovés. Le gouvernement a mis de l'argent dans les bâtiments publics.

Pascal DUCOURNAU : nous avons demandé un diagnostic mais n'avons jamais eu de retour quant au bilan.

Marie-Pascale BEHRA : Il faudra peut-être faire un rappel de tout ça à Monsieur Loustalot avant le rendez-vous ?

Philippe SIGNORET : Il y a des travaux urgents comme la régulation du chauffage, on a des endroits trop chauffés dans lesquels on est obligé d'ouvrir les fenêtres et d'autres où il fait froid.
Il serait mieux de mettre de l'argent dans des travaux de rénovation plutôt que chez un fournisseur.

Margareta KASTBERG : oui, par exemple, le lundi matin il fait très chaud dans les salles.
On ne peut pas mettre un thermostat ?

Pascal DUCOURNAU : D'après le service technique, il n'est pas possible de gérer correctement la régulation de la température des bâtiments avec le système actuel. Il faudrait changer l'ensemble de l'installation ce qui représente un coût considérable.
Nous demanderons d'ailleurs à Monsieur Loustalot son avis sur la question.

Mohamed EMBARKI : Les amphi Petit et Lévêque sont gelés le lundi matin.

Frédérique BAEHR : j'en ai parlé avec Bruce Godebert du service technique : le week-end la chaudière chauffe moins fort mais qu'il faut garder un minimum pour éviter qu'elle ne surconsomme à la relance le lundi matin.
C'est un réseau vieillissant ce qui explique que les salles qui se trouvent en début de réseau sont surchauffées et inversement pour celles en fin de ligne d'où les différences de température suivant le lieu où l'on se trouve.

Philippe LAPLACE : c'est la vétusté des chaudières qui datent des années 60.

Marie-Pascale BEHRA : ne devrait-on pas se poser la question du moment de relance de la chaudière ?

Mohamed EMBARKI : ma remarque ne visait pas à signaler des dysfonctionnements mais plutôt à souligner le fait que l'UFR fait des efforts on fait tout ce qu'on peut pour économiser.

Pascal DUCOURNAU : nous allons essayer de régler ça avec la DPI et Monsieur Camus. Constat est fait que le budget alloué ne correspond pas à nos réels besoins annuels.

Marie-Pascale BEHRA : les sommes allouées aux départements pour la formation continue doivent profiter à tous. Certains touchent un budget quasi pareil à celui de l'UFR.

Michel SAVARIC : il y a aussi l'alternance.

Pascal DUCOURNAU : nous allons aborder maintenant la problématique des besoins en terme de postes. Nous avons commencé à établir une liste des besoins. Je laisse la parole à Nadège Chèvre.

Nadège CHEVRE : pour rappel, voici les délais dans lesquels nous avons travaillé sur le sujet : Il y a une semaine j'étais en réunion de RSA, c'est à ce moment-là que la demande a été faite d'établir ce tableau des besoins.

On a travaillé avec Julie Soulès du service du personnel pour lister les besoins.

Mercredi matin nous avons reçu des directives de la Présidence avec les tableaux bien spécifiques à remplir.

Voici donc la liste de ce que nous avons retenu :

Le poste de Philippe Bredin.

Rehaussement du poste de responsable du service SAWE de B en A.

Les CDD demandés à être renouvelés le sont.

Le CDI de Jennifer OWUSU au service technique sera accepté.

Ouverture du concours sur le poste de Tema Peu l'électricien qui s'y présentera.

Thierry Camus a accepté le recrutement de Nicole Salzard.

Pour le secrétariat d'Elliad : renouvellement du CDD en fonction de la situation et demande de rehaussement en B.

Nous avons également la liste du rehaussement des postes C en B.

Nous avons également le poste de Mélanie Daguët pour lequel nous demandons un rehaussement en A.

Et nous avons une ligne qui n'apparaît pas : le poste de Bruce Godebert pour lequel nous demandons à ce qu'il soit transformé en ASI.

Pascal DUCOURNAU: A la première ligne du tableau figure un poste IRTF BAPJ qui correspond à la création d'un technicien en gestion administrative : poste obtenu et demandé directement à la présidence par deux laboratoires au précédent collegium : si mes souvenirs sont bons il s'agissait de ISTA et Logiques de l'Agir.

Entre temps la présidence a aussi accordé ce poste au LASA et au CRIT probablement en lien avec la problématique du secrétariat de sociologie qui a vu jour il y a quelques mois maintenant.

J'ai mis un commentaire sur ce poste : soutenabilité d'une personne affectée à 4 laboratoires ce qui représente une charge trop importante pour une personne d'autant qu'en tant que véritable technicien cette personne ne remplit pas seulement des bons de commande.

J'avais demandé deux postes à la présidence mais il semblerait qu'elle s'achemine vers un seul poste. Est-ce qu'il ne serait pas plus judicieux de relocaliser cette personne sous l'autorité du RSA plutôt que d'éclater son poste sur 4 laboratoires?

Ce document est donc une version martyre dans laquelle nous avons certainement oublié des choses.

Marie-Pascale BEHRA : une analyse est faite depuis plusieurs années : 45% des postes sont des contractuels car c'est la volonté de la présidence de les garder. Or cela crée des injustices entre contractuels et titulaires.

Pour rappel nos primes sont inférieures à celles de la fonction publique, on constate un décalage de 30 à 40%.

C'est une situation à deux vitesses qui est inacceptable pour les titulaires.

Dans ce contexte la CGT demande a minima qu'un nombre égal de propositions de rehaussements soit appliqué entre contractuels et titulaires avec le même examen pour les deux.

Il faut que ce soit la fiche de poste qui génère un rehaussement et non la situation de la personne, parce qu'à un moment il n'y aura aucun intérêt à être titulaire.

C'est une tâche délicate qui demandera d'être vigilant quant à nos choix et à la façon dont tout cela sera transmis. Attention à ne pas froisser les personnes en poste depuis longtemps et qui assurent la transmission aux nouveaux collègues.

Pascal DUCOURNAU : derrière cette injonction présidentielle il y a effectivement un enjeu important qui nous conduit à en discuter précisément et à trouver une logique.

Marie-Pascale BEHRA : on va créer une situation dans laquelle le responsable aura le même statut que les personnes qu'il encadre.

Pascal DUCOURNAU : c'est lourd de risque.

Marie-Pascale BEHRA : ce sont des choix qui vont impacter l'UFR.

Pascal DUCOURNAU : Nous poserons donc une commission BIATSS afin de faire le point avant le dialogue de gestion avec la présidence le 26 mars.

Sylvie BEPOIX : Il faudra présenter clairement le fait que la présidence veut favoriser les contractuels.

Michel SAVARIC : on voit très bien qu'on va vers une fonction publique d'établissement C'est partout. Pas qu'à l'université de Franche Comté.

Marie-Pascale BEHRA : au niveau national on va beaucoup plus vite que les autres mais c'est bien le principe national.

Sylvie BEPOIX : Dans les EPE il y a des personnes des autres Ministères qui touchent des primes bien plus élevées qu'à l'université.

Marie-Pascale BEHRA : sur la question des postes est-ce qu'il ne faudrait pas un informaticien et quelqu'un à l'audiovisuel ?

Philippe SIGNORET : on participe aussi au processus de contractualisation car quand quelqu'un est absent il faut être réactif. On devrait être vigilants.

Sylvie BEPOIX : est-ce que les remplaçants titulaires existent ?

Marie-Pascale BEHRA : par pour le moment ça n'existe pas vraiment mais ça pourrait être envisagé.

Frédérique BAEHR : Nadège tu as parlé de Bruce qui n'est pas titulaire mais qu'en est-il des autres ? Est-ce qu'il ne serait pas sein de revoir tout et de demander un repyramidage ? Et ça on peut le faire en commission BIATSS. Nous pourrions faire un balayage des postes.

Nadège CHEVRE : on peut reprendre poste par poste et faire le point dessus.

Pascal DUCOURNAU : Bien. Nous reparlerons de ce sujet à la prochaine commission BIATSS. Encore une fois, voyez en la présentation de ce document, le souci d'avoir voulu bien faire en peu de temps.

Marie-Pascale BEHRA : je reviens sur la sévérité de mon premier discours mais nous aurions dû en discuter en commission BIATSS parce que c'est là que ça doit se faire.

5min de pause sont proposées et acceptées.

Le conseil de gestion reprend à 11h.

3. Ouverture du Master AGATE à l'alternance (document ci-joint). Problématique de l'évaluation de l'alternance (article de Ph. Lemistre et Prisca Kergoat ci-joint).

Pascal DUCOURNAU : Nous avons plusieurs demandes d'ouvertures de Masters à l'alternance : le Master AGATE en géographie ainsi que 4 Masters de psychologie : 3 en M1 et 1 en M2 pour lesquels j'ai donné un avis favorable mais l'avis du conseil de gestion est également demandé.

Il serait intéressant de mettre en place une évaluation des résultats de l'alternance.

J'ai glissé dans les documents proposés à la lecture un article de Ph. Lemistre et Prisca Kergoat.

Pour qu'une réflexion s'engage sur le sujet.

C'est un objet dont il faudrait se saisir de manière informée avec des arguments et pourquoi pas de manière empirique.

Mais il faudrait établir un groupe de travail pour ce sujet car la tâche est importante.

Cet article montre essentiellement, sur la base de données tirées d'une enquête du CEREQ, qu'il existe des écarts entre licences générales et professionnelles.

Les sortants pro sont avantagés en terme de salaires et statuts.

Ce sont surtout les secteurs qui sont à considérer pour les résultats de l'insertion des étudiants.

D'après l'article, l'apprentissage est un univers essentiellement masculin et par ailleurs, les personnes d'origine immigrée y sont quasiment absentes.

Constat d'une prédisposition à sélectionner dans les classes supérieures.

D'où une accentuation des inégalités sociales.

Il faudrait donc compléter cela par une biblio plus récente.

A savoir qu'il y a environ 1 million d'étudiants alternants en France.

Yohan SAHRAOUI : Je suis tout à fait favorable à une discussion sur ce dispositif. J'avoue avoir été surpris par cet article glissé à l'ordre du jour.

De manière concrète, nous en discutons beaucoup en géographie car nous avons beaucoup de difficultés à recruter un nombre suffisant d'étudiants.

Ce sont surtout les collectivités territoriales qui embauchent.

Un gros travail a été fait par D. Grirardet afin que les étudiants puissent choisir l'alternance ou pas.

Paul DITESCHY : l'alternance permet à différentes formes d'intelligences de se placer, pour une égalité des chances, elle diversifie les formations ce qui représente une vitrine pour l'UFR.

Romuald JEAN-DIT-PANEL : L'alternance permet d'obtenir une expérience professionnelle dans un encadrement soutenu par l'université, ainsi qu'un confort financier pour les étudiants qui à la sortie de leur diplôme peuvent également prétendre à un emploi et plus d'opportunités.

Pascal DUCOURNAU : il ne s'agit pas de refuser les demandes d'ouvertures adressées mais en même temps voyez cet article et j'appelle à prendre un moment qui nous permette de faire le point sur le devenir de ces étudiants et sur leurs caractéristiques sociales.

Marie-Pascale BEHRA : il est intéressant de penser à l'évolution de ces diplômes. Les étudiants ont souvent des stages non rémunérés, ils sont souvent dans des conditions de vie compliquées ce que corrigera l'alternance.

Je ne suis pas choquée par l'idée d'avoir la possibilité de choisir ou non l'alternance même si cela crée des complications en scolarité.

Une analyse des impacts de l'alternance serait effectivement intéressante.

Sylvie BEPOIX : nous avons eu une réflexion sur le fait que l'alternance rapporte beaucoup d'argent au privé.

L'inscription passe par Mon Master ce qui pose problème quand l'étudiant se positionne sur alternance il se positionne aussi sur initial mais bloque une place tant qu'il n'a pas de réponse de stage.

Philippe SIGNORET : sur la parité en 2022 on a 45% de femmes qui optent pour l'alternance. Est-ce que les étudiants y trouvent leur compte ? Quelle est la charge administrative ?

Pascal DUCOURNAU : Nous avons besoin d'une approche statistique de la question.

La question de l'ouverture des masters à l'alternance est mise au vote :

Adoptée à l'unanimité.

4. Présentation et vote du calendrier 2024-25 (ci-joint)

Nadège CHEVRE : il y a la question du vendredi 10 mai 2024 sur la fermeture de l'université.

Sylvie BEPOIX : les jurys ont lieu du 14 au 16 mai.

Michel SAVARIC : il est difficile de reprendre directement en janvier.

Yvon HOUSSAIS : les jurys pourraient être déplacés pour gagner du temps sur la correction.

Marie-Pascale BEHRA : ce n'est pas un problème pour les scolarités, on s'adapte. C'est au service SAWE de placer au mieux les examens.

Vote calendrier :

Abstention :1

Calendrier adopté.

5. Présentation et vote de la nouvelle répartition des badges d'accès au parking de l'Arsenal (document ci-joint).

Pascal DUCOURNAU : après avoir priorisé les personnels BIATSS pour compenser les écarts de salaires, nous souhaitons proposer les badges restants aux enseignants chercheurs sous certaines conditions : Etre présent 4 ou 5 jours par semaine et résident hors boucle et quartier Battant.

La nouvelle note modifiée est soumise au vote :

Adoptée à l'unanimité.

6. Point d'information sur la plateforme Mon Master.

Sylvie BEPOIX : la plateforme ouvrira le 26 février avec une nouveauté : la disparition d'une deuxième possibilité pour les étudiants qui peuvent candidater en session de rattrapage avec 10 vœux au lieu de 15 jusqu'au 15 juillet et la disparition de e.candidat.

Yohan SAHRAOUI : la plateforme ne fonctionnait pas le jour de l'ouverture.

Marie-Pascale BEHRA : l'année dernière il a fallu recommencer 2 fois le travail car le ministère s'était trompé dans les dates annoncées aux étudiants.

Michel SAVARIC : y a-t-il une harmonisation dans les pièces demandées ?

Marie-Pascale BEHRA : l'année dernière on ne savait pas. Aujourd'hui nous avons la liste mais au besoin nous pouvons demander des pièces supplémentaires.

Michel SAVARIC : est-ce qu'il faut que les étudiants donnent leur relevé de note du semestre 5 ? Est-ce que c'est imposé ? Il faut qu'on soit vigilant et qu'on insiste auprès des universités étrangères pour avoir les relevés de notes et que les étudiants soient informés pour qu'ils ne soient pas surpris de ne pas être acceptés en master.

C'est pareil que pour parcours sup.

Marie-Pascale BEHRA : je ne sais pas.

Sylvie BEPOIX : c'est le problème de ces plateformes

Michel SAVARIC : c'est un système qui défavorise les étudiants s'ils se révèlent brillants en 3ème année.

Sylvie BEPOIX : je peux faire remonter l'information à la présidence et à la DRIEF.

Myriam SCHOEN : il est impossible d'envoyer les relevés de notes en janvier car nous courrons après les notes de chaque étudiant. C'est un travail individuel.

Pascal DUCOURNAU : nous contacterons la DRIEF et le BES à ce sujet.

7. Dernières évolutions du projet d'Etablissement Public Expérimental

Pascal DUCOURNAU : la problématique du plafond d'emploi bloque des promotions. Agrosup Dijon ne veut plus faire partie de l'EPE et l'UTBM réfléchi.

Sylvie BEPOIX : le préambule des statuts provisoires acte le fait que la politique de site sera entre les mains de l'UFC, ils seront suivis de la création d'un EPE.
Une élue a dit : il faut quand même qu'on en parle dans nos CA.

Pascal DUCOURNAU : il est à craindre que les enseignants pourront être rattachés soit à une graduate school soit à un collège. Ils ne seraient donc plus personnels d'une UFR.

8. Constitution du Groupe de travail sur les inégalités femmes-hommes et l'inclusivité

Pascal DUCOURNAU : Est-ce que des élus au conseil de gestion se portent volontaires pour faire partie du groupe de travail ?

Myriam Schoen, Philippe Laplace, Sophie Marianni-Rousset, Yohan Saharaoui se portent volontaires et Mathieu Pires était motivé.

Vous pourrez également ouvrir ce groupe de travail à des personnes extérieures.

La constitution du groupe de travail est votée et adoptée à l'unanimité.

9. Accueil de l'Université d'été du CLA et ouverture estivale.

Pascal DUCOURNAU : rien n'est encore signé mais le CLA est toujours partant pour bénéficier de la fraîcheur de nos locaux au mois d'août. Nous rencontrerons prochainement Messieurs Chapey et Tabernerero pour la mise en place de tout cela.

Margaret KASTBERG : est-ce que la BU sera ouverte ?

Pascal DUCOURNAU : la BU sera soumise aux dates de fermeture de l'université donc fermée.

10. Questions diverses

Nadège CHEVRE : je voulais vous soumettre une décision quant à la facturation des fluides de Monsieur Mohamed HAKKAR notre concierge. L'idée serait de lui facturer non pas au réel mais uniquement le gaz en nous basant sur les chiffres de l'an passé on arrive à 130€/mois qui

correspondraient à un forfait pour sa consommation de gaz. Ceci est vu avec l'agence comptable et Patricia Vernier du service financier.

Proposition acceptée.

Michel SAVARIC : Concernant la fraude en contrôle continu, les enseignants ont besoin d'un formulaire de constat de fraude. Une note pourrait être rédigée et envoyée à tous les responsables de formation.

Pour être vraiment réglementaire il faudrait aussi que les copies d'examens, les feuilles d'émargement, les brouillons soient fournis par les scolarités.

Nous pourrions soumettre la demande à la DAJ ?

Yohan SAHRAOUI : bonne nouvelle une machine à café a été installée à Canot et un groupe de travail avec les étudiants a permis de faire une demande pour un kiosque et un panneau et qu'elle soit acceptée.

Fin du conseil de gestion 12h30

Le prochain conseil de gestion aura lieu le jeudi 11 avril 2024 à 14h00.